



DOSSIER DE PRESSE

ECO-TOURISME ET HEBERGEMENTS TOURISTIQUES ECO-LABELISES : UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE !

- ❖ **Le tourisme durable, un enjeu pour l'économie régionale**
 - Le contexte et les enjeux
 - L'action des partenaires
 - Sumwhere : une nouvelle appli pour identifier les établissements éco-labelisés
 - L'Ecolabel européen

- ❖ **Focus sur 4 retours d'expérience exemplaires**
 - Le camping Merko Lacarra de Saint-Jean-de-Luz (64)
 - Le camping municipal « Le rayonnement » de Rochefort (17)
 - Le hameau de gîtes « Les Ribières » aux Cars (87)
 - L'hôtel Campanile Bordeaux Saint-Jean (33)

- ❖ **Contacts presse**

LE TOURISME DURABLE, UN ENJEU POUR L'ÉCONOMIE REGIONALE

Le contexte et les enjeux

Avec plus de 27 millions de touristes générant environ **12 milliards d'euros** de dépenses par an et 103 000 emplois, le tourisme constitue un secteur économique très dynamique dans notre région.

Certains sites sont ainsi devenus des références internationales :

- le parc du Futuroscope (1,65 million de visiteurs par an) ;
- la vieille ville de Sarlat (1,5 million de visiteurs) ;
- la dune du Pilat (1,4 million de visiteurs) ;
- la cité de Saint-Emilion (1 million de visiteurs) ;
- l'aquarium de La Rochelle (800 000 visiteurs) ;
- le zoo de La Palmyre (700 000 visiteurs).

A cela s'ajoute la fréquentation d'**un littoral qui s'étend sur 720 kilomètres** du Pays basque aux Charentes, ou encore le développement d'un tourisme vert très prisé (Pyrénées, Périgord, Limousin).

Conscients que l'acheminement, l'accueil et l'hébergement des flux touristiques sont à la fois des opportunités économiques mais aussi des risques pour l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, pollutions, déchets, etc.), les professionnels du tourisme se sont engagés depuis plusieurs années dans des **démarches éco-responsables**.

Ces démarches visent 3 objectifs :

- **garantir une qualité d'hébergement** et un confort maximal aux visiteurs ;
- **réduire l'impact environnemental** en travaillant notamment sur les nuisances, l'approvisionnement, les consommations et la production de déchets ;
- **optimiser le modèle économique** en réalisant des investissements qui permettent de maîtriser et de réduire les coûts de fonctionnement.

La Nouvelle-Aquitaine, 1^{ère} région touristique éco-labellisée !

Au 31 décembre 2017, la région Nouvelle-Aquitaine comptait **83 structures d'hébergement touristique éco-labellisées**.

Pour découvrir la liste exhaustive des établissements bénéficiant de l'Ecolabel européen :

❖ Hébergements hors camping

<http://www.ecolabels.fr/fr/content/download/28645/240451>

❖ Campings

<http://www.ecolabels.fr/fr/content/download/28647/240462>

L'action des partenaires

L'ADEME Nouvelle-Aquitaine, l'AFNOR, le Conseil régional, Gironde Tourisme et l'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques (AaDT) Béarn Pays basque ont réuni leurs compétences pour aider les professionnels du tourisme dans des démarches d'éco-labellisation et renforcer les atouts de l'économie touristique régionale.

L'ADEME a été nommée **organisme compétent** par le ministère de la Transition écologique et solidaire **pour assurer le suivi technique des référentiels de l'Ecolabel européen en matière d'éco-tourisme**. A ce titre, elle contribue à leur développement ou leur révision, en travaillant avec les autres Etats Membres et de la Commission Européenne.

Concernant plus particulièrement le cas des hébergements touristiques, le nouveau référentiel a été adopté par les Etats membres et mis en œuvre en 2015 après un processus qui s'est étendu sur 2 ans.

Désormais il s'agit pour l'ADEME d'**accompagner les hébergeurs** (nouveaux titulaires et titulaires en renouvellement) pour répondre aux exigences du référentiel. Concrètement, l'agence peut intervenir via des **aides financières** (aide à la décision, prédiagnostic,...) et un **soutien technique** (accompagnement opérationnel).

C'est dans cette perspective que, le 15 novembre 2018, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, l'AFNOR, le Conseil régional et Gironde Tourisme organiseront à Bordeaux un grand **colloque régional avec les hébergeurs certifiés en Nouvelle-Aquitaine**.

Le grand jeu concours en Nouvelle-Aquitaine sur Facebook

A la clé : 6 séjours en éco-tourisme à gagner !

Les internautes ont jusqu'au 9 juin 2018, 18h pour participer.

<https://www.facebook.com/ADEME-Nouvelle-Aquitaine-376195429152408/>



The image shows a screenshot of a Facebook post from the page 'ADEME Nouvelle-Aquitaine'. The post is dated '28 mai, 09:15'. The text of the post reads: 'A l'approche de la journée internationale du tourisme durable, envie de vacances bien méritées ? 6 séjours en éco-tourisme à gagner ! Pour jouer et tenter de gagner l'un des séjours, répondez à ces deux questions dans les commentaires : 1ère question : En quelle année a été créé l'écolabel européen service d'hébergement touristique ? 2ème question : Quelle est la date de la journée internationale du tourisme européen ? Vous avez jusqu'au 9 juin, 18h pour participer ! Les gagnants seront contactés en MP. Ce règlement complet peut être obtenu à titre gratuit sur simple demande effectuée par courrier sur papier libre à : ADEME Nouvelle-Aquitaine, site de Bordeaux, Règlement jeu « Tourisme durable en Nouvelle-Aquitaine » 140 rue des Terres de Borde, 33080 BORDEAUX CEDEX. Ce jeu concours n'est ni géré ni parrainé par Facebook.'



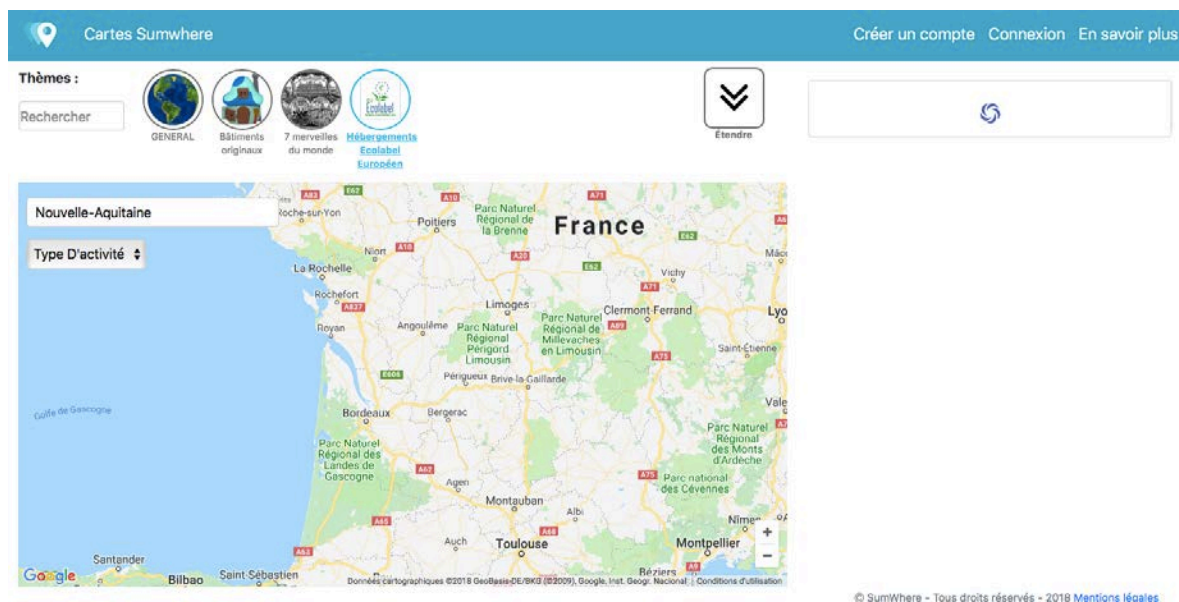
Une nouvelle appli pour identifier les hébergements éco-labellisés

L'appli « **Sumwhere** », financée par la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME, permet de référencer et de géolocaliser les hébergements détenteurs de l'Ecolabel européen via un univers spécifique.

« SumWhere est une plateforme digitale de recommandation/référencement d'activités qui permet à chacun de s'épanouir selon sa personnalité et ses envies grâce à un ensemble de cartes thématiques. Ces thèmes proviennent d'experts, de marques, de communautés, de groupes de passionnés, de groupes de proches... On entre par un de ses centres d'intérêt, et on accède à un monde d'activités faites pour soi ».

Frédéric Clabeau, CEO de Sumwhere

<https://www.sumwhere.co>



Pour en savoir plus

Frédéric Clabau
CEO de Sumwhere
Téléphone : 06 71 10 56 12

L'Ecolabel européen

Créé en 1992, l'Ecolabel européen (EE) est un **système volontaire d'étiquetage environnemental** qui a pour objectif de promouvoir les produits ayant une incidence moindre sur l'environnement pendant tout leur cycle de vie et de fournir aux consommateurs des informations précises, exactes et scientifiquement établies concernant l'incidence des produits sur l'environnement.

L'EE permet ainsi d'encourager la production et la consommation durables des produits ainsi que la fourniture et l'utilisation durable des services. **Il est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union européenne.**

Il s'applique à toute marchandise ou service qui est fourni en vue d'être distribué, consommé ou utilisé sur le marché communautaire, à titre onéreux ou gratuit. 30 catégories de produits et services sont couverts.

L'**Ecolabel européen Services d'hébergement touristique** a été créé en 2003. Il concerne les hôtels, les hôtels-restaurants, les résidences de tourisme, les gîtes, les chambres d'hôtes, les villages et centres de vacances, les auberges de jeunesse ainsi que les services de camping.

Pour bénéficier du label, les établissements doivent s'engager à afficher :

- ✓ une faible consommation d'énergie ;
- ✓ une faible consommation d'eau ;
- ✓ une faible production de déchets ;
- ✓ l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et de substances moins nocives pour l'environnement ;
- ✓ des outils de communication et d'éducation des clients en matière d'environnement.

Suite à l'évaluation menée en 2016 par l'ADEME auprès de titulaires de l'Ecolabel européen en France, il ressort que **cette démarche leur a permis de réduire :**

- ✓ **la consommation d'eau pour 62% des hébergements ;**
- ✓ **la consommation d'énergie pour 57% des hébergements ;**
- ✓ **la consommation de détergents pour 73% des hébergements ;**
- ✓ **la production de déchets pour 52% des hébergements.**

Par ailleurs, 90% des hébergements se déclarent prêts à recommander l'Ecolabel européen à un pair.



FOCUS SUR 4 RETOURS D'EXPERIENCE EXEMPLAIRES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le camping Merko Lacarra de Saint-Jean-de-Luz (64)

Le camping Merko Lacarra est une petite structure familiale située en bord de mer, dans le quartier d'Acotz, un environnement préservé de Saint-Jean-de-Luz. Créé en 1965, il propose actuellement 122 emplacements, 27 mobil homes.

Il a été récompensé pour sa gestion environnementale constante et a obtenu l'Ecolabel européen hébergement touristique en 2014.

Sa politique environnementale s'articule autour de 6 axes.

Protection de la biodiversité

- ✓ Création de prairies fleuries
- ✓ Construction d'un hôtel à insectes

Implication du personnel et des clients

- ✓ Formation du personnel aux éco-gestes
- ✓ Sensibilisation des clients via la fourniture de sacs de tri pour les déchets, la pose d'affichettes contenant des informations environnementales, l'incitation à prendre les transports en commun moins polluants

Gestion de l'eau

- ✓ Récupération des eaux pluviales
- ✓ Suivi des consommations afin d'éviter des fuites
- ✓ Installation d'économiseurs d'eau sur toute la robinetterie

Energie

- ✓ 100% de l'électricité provenant de sources d'énergies renouvelables
- ✓ Création de puits de lumière pour optimiser l'éclairage naturel
- ✓ Utilisation d'ampoules basse consommation ou de LED
- ✓ Installation de détecteurs crépusculaires (nuit) ou cellulaires (jour)

Déchets

- ✓ Suppression des monodoses et des emballages inutiles
- ✓ Systématisation du tri pour une valorisation optimale
- ✓ Compostage sur place des biodéchets et des tontes
- ✓ Broyage et recyclage des déchets verts
- ✓ Construction d'une cabane à dons

Achats responsables

- ✓ Réduction des produits chimiques et remplacement par des produits d'entretien éco-labellisés, du vinaigre, des chiffons microfibrés ou d'autres procédés respectueux de l'environnement
- ✓ Achat d'équipements non polluants, économes, performants
- ✓ Limitation des consommables et remplacement par des recyclables
- ✓ Choix des prestataires en fonction de leur implication dans des démarches environnementales et leur connaissance des nouvelles technologies environnementales

Contact presse

820 route des Plages – 64500 Saint-Jean-de-Luz

Téléphone : 05 59 26 56 76

<http://www.merkolacarra.com>



Le camping municipal « Le Rayonnement » de Rochefort (17)

Le camping a été le **premier établissement municipal en France** à recevoir l'Ecolabel européen en 2010, après avoir obtenu le label « *Clef verte* » en 2008. Construit en 1960, le camping propose 116 emplacements semi-ombragés spécifiques pour des caravanes, des camping-cars et des tentes. Il dispose également de sanitaires, d'espaces ludiques et d'équipements adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Sa politique environnementale décline 7 thématiques :

Evaluer les impacts de l'établissement

- ✓ Tableau récapitulatif de la consommation d'énergie (gaz et électricité) et d'eau
- ✓ Affichage de la politique environnementale à l'accueil
- ✓ Affichages thématiques sur la protection de l'environnement sur l'ensemble du site

Engager les employés

- ✓ Information du personnel sur la démarche Développement durable par un guide appelé « *éco-agent* »
- ✓ Intégration de cette démarche dès la prise de poste et participation à son suivi
- ✓ Responsabilisation de chaque agent sur une ou plusieurs missions du référentiel
- ✓ Mise en place de procédures de maintenance et d'entretien des équipements
- ✓ Organisation de formations sur l'entretien écologique des espaces verts

Engager les clients

- ✓ Information de la clientèle sur la démarche Développement durable par un guide appelé « *éco-campeur* »
- ✓ Sensibilisation des clients en leur remettant à leur arrivée un sac de tri sélectif et de la documentation « *Comment apprendre à trier et à composter* »
- ✓ Rappel de la démarche globale lors des pots d'accueil où chacun vient avec son verre lavable
- ✓ Affichage thématique sur tout le site
- ✓ Mise à disposition de vélos et tarifs préférentiels pour les campeurs se déplaçant à vélo
- ✓ Réglementation de la circulation automobile sur le site et promotion des transports en commun
- ✓ Mise à disposition d'une salle, d'un four, d'un réfrigérateur et de divers petits matériels
- ✓ Distribution d'une fiche d'évaluation/satisfaction comportant des items sur la gestion environnementale
- ✓ Organisation d'animations hebdomadaires sur le patrimoine local, les déplacements doux, le covoiturage

Revoir sa politique d'achat

- ✓ Arrêt d'utilisation de produits jetables
- ✓ Acquisition de produits d'entretien certifiés biologiques
- ✓ Achat de produits et denrées alimentaires locaux en circuits courts
- ✓ Réduction des consommations de papier au profit des courriers électroniques

Mieux gérer les ressources énergétiques

- ✓ Isolation thermique renforcée des lieux chauffés (y compris des mobil homes)
- ✓ Construction d'un bâtiment sanitaire secondaire s'inspirant du label HQE (toiture végétalisée, isolation en chanvre et lin, etc.)
- ✓ Amélioration des rendements et des débits des équipements
- ✓ Production d'eau chaude solaire
- ✓ Remplacement de l'éclairage filaire des allées par un balisage solaire
- ✓ Installation d'une borne solaire de recharge pour les téléphones portables
- ✓ Mis en place d'équipements de classe A+ minimum
- ✓ Temporisation de l'éclairage et utilisation d'ampoules basse consommation

Améliorer la gestion de l'eau

- ✓ Réduction des débits d'eau par l'ajout de mousseurs
- ✓ Récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage
- ✓ Réduction de l'arrosage grâce au bannissement des espèces végétales non indigènes

Améliorer la gestion des déchets

- ✓ Systématisation du tri sélectif
- ✓ Abandon des produits phytosanitaire
- ✓ Désherbage manuel et mécanique
- ✓ Mise en place de composteurs à déchets végétaux
- ✓ Transport à la plateforme communale de compostage des déchets verts volumineux

Contact presse

3 avenue de la Fosse aux Mâts – 17300 Rochefort

Téléphone : 05 46 82 67 70

<https://www.ville-rochefort.fr/camping-municipal-le-rayonnement>



Le hameau de gîte « Les Rivières » aux Cars (87)

Situé dans le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, le hameau de gîtes « Les Rivières » (propriété de la commune) propose 16 gîtes (9 chalets et 7 maisonnettes) répartis sur un site de 35 hectares intégrant un parcours de santé autour d'un parc à daims et d'un étang de pêche. Il a obtenu l'Ecolabel européen en 2009.

Sa démarche comprend 5 volets.

Gestion de l'eau

- ✓ Mise en place systématique de mousseurs, de mitigeurs, de chasses d'eau à double commande et boutons pressoir
- ✓ Suivi des consommations
- ✓ Assainissement par filtration grâce à l'implantation de roseaux

Maîtrise de l'énergie

- ✓ 100% de l'énergie est d'origine renouvelable
- ✓ 100% d'ampoules basse consommation
- ✓ Isolation thermique des gîtes
- ✓ Optimisation de l'éclairage public

Implication des touristes

- ✓ Distribution de poches à déchets sur lesquelles sont imprimées les consignes de tri
- ✓ Affichage interne avec rappel des consignes et des éco-gestes
- ✓ Distribution d'un livret d'accueil contenant des recommandations et des conseils
- ✓ Organisation d'animations dédiées au développement durable
- ✓ Création et mise en œuvre de supports de communication

Achats responsables

- ✓ Achat d'équipements à haute efficacité énergétique (classe A minimum)
- ✓ Favorisation des circuits courts (prestataires, producteurs, artisans)
- ✓ Utilisation de produits éco-labellisés (papier, nettoyeurs, consommables)

Gestion des déchets

- ✓ Tri sélectif
- ✓ Compostage

Protection de l'environnement et de la biodiversité

- ✓ Mise en œuvre de la charte « *objectif zéro pesticides* » pour l'entretien des espaces verts

Contact presse

Les Rivières

Téléphone : 05 55 36 90 22

<http://giteslesribieres.fr>



L'hôtel Campanile Bordeaux Saint-Jean (33)

L'hôtel est situé en centre-ville de Bordeaux, à 100 mètres de la gare TGV Saint Jean, à proximité immédiate des quartiers historiques inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il propose 70 chambres.

Sa démarche d'éco-labelisation s'est traduite notamment par une politique « *zéro déchet zéro gaspillage* » dont la parfaite illustration est la mise en place de petits-déjeuners « *zéro déchets* ». Pour cela, l'hôtel a revu ses achats et ses approvisionnements au profit de produits artisanaux et locaux, avec par exemple des produits sans gluten.

Il a par ailleurs mis en œuvre une panoplie d'actions portant sur le tri sélectif des déchets et les économies d'énergies.

Contact presse

6-8 rue Charles Domercq – 33800 Bordeaux

Téléphone : 05 56 02 00 02

<https://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-bordeaux-centre-gare-saint-jean>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr / #ADEMEnvelleaquitaine



Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine Service Presse – Tél. : 05 57 57 02 75 presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org